

# Préparation des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10.05.2023

## **1. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10.05.2023**

Le conseil d'administration de la SA Cofinimmo invite les actionnaires à participer à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 10.05.2023 à 15h00 (ou, si le quorum requis ne devait pas être atteint à l'assemblée générale extraordinaire du 10.05.2023, le 30.05.2023 à 15h00) et à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10.05.2023 à 15h30, Boulevard de la Woluwe 58, 1200 Bruxelles, pour délibérer sur les ordres du jour disponibles sur le site internet de la société :

<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblées-générales/>

Les actionnaires détenant des actions nominatives doivent s'adresser directement à Cofinimmo, tant pour les formalités d'admission que pour le vote, et les actionnaires détenant des actions dématérialisées doivent s'adresser à la banque Degroof Petercam.

## **2. Document universel d'enregistrement incluant le rapport financier annuel et le rapport ESG**

Les documents mis à disposition des actionnaires à l'occasion de la publication de la convocation à ces deux assemblées générales, dont le document d'enregistrement universel incluant le rapport financier annuel et le rapport ESG 2022, sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la société :

<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblées-générales/>

**Pour tout renseignement :**

**Philippe Etienne**  
Head of External Communication  
Tél. : +32 2 373 60 32  
[petienne@cofinimmo.be](mailto:petienne@cofinimmo.be)

**Lynn Nachtergaele**  
Head of Investor Relations  
Tél. : +32 2 777 14 08  
[lnachtergaele@cofinimmo.be](mailto:lnachtergaele@cofinimmo.be)

**INFORMATION RÉGLEMENTÉE**  
Bruxelles, 06.04.2023, 7:30 CET.

### À propos de Cofinimmo :

Depuis près de 40 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Italie et au Royaume-Uni, d'une valeur d'environ 6,2 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. 'Caring, Living and Working – Together in Real Estate' est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 4,4 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 160 personnes à Bruxelles, Paris, Breda, Francfort et Madrid.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.



[www.cofinimmo.com](http://www.cofinimmo.com)

Suivez-nous sur :

